

# Plan Local d'Urbanisme Châteauneuf-le-Rouge

## 4. Règlement

### 4.1. Règlement graphique

#### 4.1.7. Liste des Emplacements réservés

## Emplacements réservés – Commune de Chateauneuf le Rouge

N°	Bénéficiaire	Destination	Surface	Largeur
1	commune	Equipement public scolaire à caractère intercommunal	4,4 ha	-
2	commune	Création d'un giratoire	1 660 m <sup>2</sup>	-
3	commune	Ouvrage hydraulique	400 m <sup>2</sup>	-
4	commune	Aménagement de voirie	-	6 m
5	commune	Espace public	330m <sup>2</sup>	
6	commune	Stationnement et espace public	960 m <sup>2</sup>	
7	commune	Aménagement de voirie	-	3 m
8	commune	Aménagement de voirie	-	3 m
9	commune	Aménagement de voirie	-	3 m
10	commune	Aménagement de voirie	-	5 m
11	commune	Equipement public scolaire, culturel ou sportif	1,7 ha	-
12	département	Barreau de liaison RD6/A8 et ses aménagements connexes	2,7 ha	-